COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

REÇU

SÉANCE DU 09 NOVEMBRE 2017

2 1 NOV, 2017

SOUS-PREFECTURE

Etaient Présents 53 titulaires, 3 suppléants, 6 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires:

Paule BERGES, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Jean-Michel IDOIPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maylis DEL PIANTA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOUROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

Pouvoirs: André BERNOS

Cédric LAPRUN
Patrick MAUNAS
Pierre-Félix CAUHAPE
Jean-Etienne GAILLAT
Christophe GUERY

à Jean-Pierre TERUEL

à Aimé SOUMET

à Paule BERGES

à Daniel LACRAMPE

à Bernard UTHURRYà Michel ADAM

Suppléants : Pierre MIQUEU-LAHORGUE

Jean-Louis CAZENAVE Marthe CLOT

suppléant de suppléant de

Claude LACOUR Michel LAUGA

suppléante de

Jean LASSALLE

Absents:

Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Alain CAMSUZOU (excusé), Marianne PAPAREMBORDE (excusée), Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Gérard ROSENTHAL, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES (excusée), Pierre SERENA, Maïté POTIN, Didier CASTERES, André LABARTHE, David CORBIN (excusé), Aurélie GIRAUDON (excusée), Robert BAREILLE (excusé), Gérard BURS (excusé).

RAPPORT N° 09-171109-FIN-

BUDGET ANNEXE Service Sictom 2017 : DÉCISION MODIFICATIVE N°2

M. CASABONNE précise que l'harmonisation de la collecte des déchets sur l'ensemble du territoire de la Communauté du Haut Béarn nécessite l'acquisition de conteneurs individuels pour les communes de la Vallée d'Aspe. Les crédits nécessaires étant insuffisants en section d'investissement sur l'opération 51 « Acquisition de conteneurs », il est proposé la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT

Chapitre 21 Immobilisations corporelles

Opération n° 34 AMENAGEMENT DECHETERIES

21538 -812-34 : « Autres réseaux » :

- 25 000 €

Opération n° 51 ACQUISITION DE CONTENEURS

2188-812-51: « Autres immobilisations corporelles»:

+ 25 000 €

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- ADOPTE le présent rapport

- VOTE les virements de crédits correspondants.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 09 novembre 2017

Suivent les signatures

Affiché le 21.11.17

Daniel LACRAMPE

Le Président

REÇU

le 21 NOV. 2017

SOUS-PRÉFECTURE OLORON STE MARIE